

EPLUS2020

Call: EACEA-03-2020
(Erasmus Charter for Higher Education 2021-2027)

Topic: ECHE-LP-2020

Type of action: EPLUS2020-ACR

Proposal number: 101014451

Proposal acronym: ECHE-2020-USMB

Deadline Id: EACEA-03-2020-1

Table of contents

<i>Section</i>	<i>Title</i>	<i>Action</i>
1	General information	
2	Participants & contacts	
3	Information related to eligibility criteria	

How to fill in the forms

The administrative forms must be filled in for each proposal using the templates available in the submission system. Some data fields in the administrative forms are pre-filled based on the previous steps in the submission wizard.

1 - General information

Topic ECHE-LP-2020

Type of Action EPLUS2020-ACR

Call Identifier EACEA-03-2020

Deadline Id EACEA-03-2020-1

Acronym ECHE-2020-USMB

Proposal title Demande de Charte Erasmus 2021-27 USMB

Note that for technical reasons, the following characters are not accepted in the Proposal Title and will be removed: < > " &

Duration in months

86

Fixed keyword 1 Mobility (virtual and blended)

Fixed keyword 2 Modernisation of Higher Education

Fixed keyword 3 Bologna process - related to Modernisation of Higher Education

Fixed keyword 4 European transparency tools for validation ECTS

Fixed keyword 5 International cooperation

Fixed keyword 6 Governance and funding of education and training institutions

Free keywords *Exchange of best practices*

Application language French

Abstract*

L'ouverture internationale est un point fort de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB), un puissant levier de développement ainsi qu'un élément important de son rayonnement. L'USMB s'appuie en grande partie sur les opportunités offertes par le programme Erasmus pour développer sa stratégie d'internationalisation et est reconnue pour son dynamisme en matière de mobilités. L'image d'une université où les étudiants n'hésitent pas à partir à l'étranger pour parfaire leur formation est bien établie. Il convient d'entretenir ce résultat qui, au-delà de l'image, porte un bénéfice réel pour les étudiants.

Forte de ses 15 000 étudiants, l'USMB se définit donc comme un établissement à taille humaine qui conjugue la proximité avec ses territoires et une large ouverture sur l'Europe et le monde. Elle occupe depuis plus de 10 ans la 1ère place du palmarès Erasmus pour sa mobilité sortante en proportion du nb total d'étudiants (4% par an). Elle s'appuie pour cela sur un solide réseau de partenaires répartis dans une soixantaine de pays avec lesquels elle entretient des liens institutionnalisés durables.

La politique d'internationalisation de l'USMB privilégie 3 axes :

- les relations transfrontalières,*
- la francophonie,*
- le développement de réseaux de coopération.*

L'USMB cherche à engager un maximum d'actions lui permettant de renforcer son profil international et sa visibilité par-delà nos frontières. Elle s'inscrit à cette fin dans un réseau de partenaires engagés dans un projet d'université européenne mettant l'accent sur le développement des territoires de montagne transfrontaliers en favorisant l'utilisation des langues romanes et les méthodes d'intercompréhension entre ces dernières. D'autres ramifications se développeront au fil du temps permettant d'associer aux projets divers établissements européens et extra-européens afin de constituer un maillage fin répondant à l'ensemble des besoins d'internationalisation de l'USMB.

Remaining characters

42

Proposal Submission Forms

Proposal ID 101014451

Acronym ECHE-2020-USMB

Has this proposal (or a very similar one) been submitted in the past 2 years in response to a call for proposals under Horizon 2020 or any other EU programme(s)? Yes No

Please give the proposal reference or contract number.

XXXXXX-X

Declarations

1) We/I declare to have the explicit consent of all participants on their participation and on the content of this proposal.	<input checked="" type="checkbox"/>
2) We/I confirm that the information contained in this proposal is correct and complete and that none of the project activities have started before the proposal was submitted.	<input checked="" type="checkbox"/>
3) We/I declare: - to be fully compliant with the eligibility criteria set out in the call - not to be subject to any exclusion grounds under the EU Financial Regulation (Regulation No 2018/1046) - to have the financial and operational capacity to carry out the proposed project	<input checked="" type="checkbox"/>
4) We/acknowledge that all communication will be made through the Funding & Tenders Portal electronic exchange system and that access and use of this system is subject to the Funding & Tenders Portal Terms and Conditions .	<input checked="" type="checkbox"/>
5) We/I acknowledge and authorize the collection, use and processing of personal data for the purpose of the evaluation of the proposal and the subsequent management of the grant/prize (if any). We/I acknowledge and authorize that the data may also be used for the monitoring and evaluation of the EU funding programme, the design of future programmes and communication purposes.	<input checked="" type="checkbox"/>

The coordinator is only responsible for the correctness of the information relating to his/her own organisation. Each applicant remains responsible for the correctness of the information related to him/her and declared above. If the proposal to be retained for EU funding, the coordinator and each beneficiary will be required to present a formal declaration in this respect.

Note:

For **multi-beneficiary applications**, the coordinator vouches for its own organization and that all other participants confirmed their participation and compliance with conditions set out in the call. If the proposal is retained for funding, each participant will be required to submit a formal declaration of honour confirming this.

False statements or incorrect information may lead to administrative sanctions under the Financial Regulation 2018/1046.

Personal data will be collected, used and processed in accordance with Regulation 2018/1725 and the [Funding & Tenders Portal privacy statement](#).

Please be however aware that, to protect EU financial interests, your data may be transferred to other EU institutions and bodies and be registered in the EDES database. Data in the EDES database is also subject to Regulation 2018/1725 and the [EDES privacy statement](#).

2 - Participants & contacts

#	Participant Legal Name	Country	Action
1	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	France	

Proposal ID **101014451** Acronym **ECHE-2020-USMB** Short name **UNIV-SAVOIE**

2 - Administrative data of participating organisations

PIC 999618078 **Legal name** UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC

ECHE Reference Code 28233-EPP-1-2014-1-FR-EPPKA3-ECHE **Institution Code** F CHAMBER01

Short name: UNIV-SAVOIE

Address

Street RUE MARCOZ 27 DOMAINE UNIVERSITAIRE
 Town CHAMBERY
 Postcode 73011
 Country France
 Webpage www.univ-smb.fr

Specific Legal Statuses

Legal personyes
 Public bodyyes Industry (private for profit).....no
 Non-profityes
 International organisationno
 International organisation of European interestno
 Secondary or Higher education establishmentyes
 Research organisationyes

Enterprise Data

Based on the below details from the Beneficiary Registry the organisation is not an SME (small- and medium-sized enterprise) for the call.

SME self-declared status.....27/06/1979 - no
 SME self-assessment unknown
 SME validation sme..... unknown

Proposal Submission Forms

Proposal ID **101014451** Acronym **ECHE-2020-USMB** Short name **UNIV-SAVOIE**

Department(s) carrying out the proposed work

Department 1

Department name

USMB - Direction des Relations Internationales

not applicable

Same as proposing organisation's address

Street

RUE MARCOZ 27 DOMAINE UNIVERSITAIRE

Town

CHAMBERY

Postcode

73011

Country

France

Proposal Submission Forms

Proposal ID **101014451** Acronym **ECHE-2020-USMB** Short name **UNIV-SAVOIE**

Person in charge of the proposal

The name and e-mail of contact persons are read-only in the administrative form, only additional details can be edited here. To give access rights and basic contact details of contact persons, please go back to Step 4 of the submission wizard and save the changes.

Title Sex Male Female

First name **VIGNOLLET** Last name **LAURENCE**

E-Mail **vpri@univ-smb.fr**

Position in org.

Department

Same as organisation name

Same as proposing organisation's address

Street

Town

Post code

Country

Website

Phone

Phone 2

Fax

Other contact persons

First Name	Last Name	E-mail	Phone
VIRET-THASINIPHONE	EMILIE	erasmus@univ-smb.fr	+33 479758350

Type of organisation

- Higher education institution (tertiary level)
- School/Institute/Educational centre - General Education (secondary level)

Information related to eligibility criteria

	Yes	No
Applicant is an HEI established in a Programme Country.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
The applicant institution is eligible by National Authorities of Programme Countries.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
I confirm that I have received a notification from my Erasmus+ National Agency stating that I am allowed to apply for the light procedure.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Warning: You must comply with the content of all the checkboxes.



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour
l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

**Version 1.1
4 mars 2020**





ERASMUS+
PROPOSITION (PART B)

**Erasmus: Action clé 1: Charte
Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020


AVIS IMPORTANT


Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

 **Veillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	5
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	10
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus.....	10
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	16
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux.....	16
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité.....	19
2.3. A des fins de visibilité.....	20

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets

de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution

Le Président
de l'Université Savoie Mont Blanc,
Denis VARASCHIN

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage :

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions :

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3) :

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus + ? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle ?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [FR]

La stratégie internationale de l'USMB

L'ouverture internationale, dans la formation comme dans la recherche ou la valorisation, est un point fort de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB), un puissant levier de développement ainsi qu'un élément important de son rayonnement.

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant :

https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

Forte de ses 15 000 étudiants, l'USMB se définit comme un établissement à taille humaine qui conjugue la proximité avec ses territoires et une large ouverture sur l'Europe et le monde. C'est ainsi que l'USMB occupe depuis plus de 10 ans la 1^{ère} place du palmarès Erasmus pour sa mobilité sortante en proportion du nombre total d'étudiants (autour de 4% par an). Elle s'appuie pour cela sur un solide réseau de partenaires répartis dans une soixantaine de pays du monde avec lesquels elle entretient des liens institutionnalisés durables.

La politique d'internationalisation de l'USMB privilégie depuis plusieurs années 3 axes cohérents et complémentaires :

- les relations transfrontalières,
- la francophonie,
- le développement de réseaux de coopération.

Par ailleurs, ces partenariats s'orientent prioritairement autour de 4 thématiques transversales de formation et de recherche en lien avec les territoires et leurs objectifs de développement :

- Montagne (environnement, aménagement, tourisme, sports),
- Énergie-bâtiment,
- Mécatronique,
- Industries créatives.

L'USMB cherche à déployer une stratégie internationale structurée qui repose sur les principes suivants :

- maintenir un nombre de partenariats internationaux raisonnable reposant autant que possible sur plusieurs disciplines, équilibrés en recherche et en formation, et générant des échanges et projets de plusieurs types (mobilités entrantes et sortantes des étudiants comme des personnels, doubles/multi-diplômes ou formations conjointes, mutualisation de ressources d'enseignement - en ligne notamment, etc.) ;
- encourager un maillage de ces partenaires afin de former de véritables réseaux de coopération à l'échelle européenne principalement, tel que figurant en filigrane du projet d'université européenne développé ces dernières années.

Par cette stratégie, l'USMB, pleinement insérée dans un écosystème territorial transfrontalier performant, **contribue à développer l'espace européen de l'enseignement supérieur** par la qualité des formations qu'elle dispense, par l'excellence de la recherche qu'elle développe plus particulièrement dans les domaines qu'elle a identifiés comme stratégiques et par le dynamisme des innovations qu'elle construit pour et avec les entreprises de son territoire transfrontalier.

La politique Erasmus+ de l'USMB

L'USMB s'appuie en grande partie sur les opportunités offertes par le programme Erasmus pour mettre en œuvre sa stratégie d'internationalisation. Elle cherche en particulier à **mettre en synergie l'ensemble de ces opportunités** ainsi que celles offertes par d'autres programmes européens que sont le programme Horizon Europe et les fonds de cohésion (INTERREG, FEDER, FEADER, etc.) pour soutenir cette stratégie.

Convaincue que les compétences développées lors d'une mobilité sont aujourd'hui indispensables pour s'adapter à l'internationalisation du quotidien des citoyens européens, l'USMB consacre des moyens conséquents pour développer ces mobilités, pour les étudiants comme pour son personnel. L'USMB est d'ailleurs reconnue pour son dynamisme en matière de mobilités internationales. L'image d'une université où les étudiants n'hésitent pas à partir à l'étranger pour parfaire leur formation est bien établie. Il convient d'entretenir ce résultat qui, au-delà de l'image, porte un bénéfice réel pour les étudiants.

Pour être pleinement réussie, la mobilité sortante doit bénéficier d'une bonne préparation linguistique en amont et d'un accompagnement, matériel et pédagogique, pertinent. La plateforme OLS nous donne les moyens d'assurer une bonne préparation linguistique et l'université s'est largement investie dans la promotion des mobilités internationales ainsi que leur préparation (pédagogique et administrative).

En parallèle, l'USMB s'est donné pour objectif prioritaire, à travers une politique d'accueil particulièrement efficace, d'attirer, pour les former, de jeunes étudiants talentueux et nouer des collaborations fructueuses en matière de recherche et de formation avec des partenaires étrangers adaptés à ses exigences. La présence des étudiants étrangers dans les formations de l'USMB contribue à "l'internationalisation at home" de l'université. Les étudiants étrangers, une fois de retour dans leur pays, deviennent aussi des promoteurs de notre université et plus largement de notre région et de la France.

Etablissement à taille humaine, l'USMB offre a priori des conditions d'accueil, d'études et de recherche propices à une bonne intégration des étudiants étrangers. Ses résultats en matière de mobilité entrante, tout en se situant à un bon niveau, sont cependant plus modestes que ceux obtenus en mobilité sortante. Ils souffrent d'une méconnaissance, à l'étranger, de notre établissement et des possibilités qu'il offre.

Pour contrebalancer cette difficulté, l'USMB travaille depuis quelques années dans plusieurs directions :

- développer et entretenir des partenariats privilégiés choisis ;
- mieux faire connaître notre université et ses spécificités à l'étranger, renforcer la lisibilité, depuis l'étranger, de l'offre de formation ;
- multiplier et promouvoir les parcours « internationaux » ;
- inciter à la création de doubles diplômes et les promouvoir ;
- offrir des formations en français avant l'arrivée des étudiants et les « fidéliser » ;
- accompagner au mieux l'arrivée matérielle des étudiants étrangers, des chercheurs, professeurs invités, conférenciers et autres visiteurs.

Les résultats de nos actions sont visibles. Si, malgré des taux de satisfaction très encourageants, la mobilité entrante des étudiants à l'USMB via le programme Erasmus+ tend à stagner, c'est surtout l'accueil des personnels issus d'établissements partenaires qui connaît depuis quelques années un essor significatif. Ceci témoigne indéniablement de nos compétences et de notre attractivité. *[Cf. ANNEXE 1 page 24]*

Depuis le début de l'ouverture à l'international des fonds de mobilité Erasmus+, l'USMB a utilisé ces fonds pour soutenir sa politique de développement, notamment en Asie, en Afrique et en Amérique du nord *[Cf. ANNEXE 5 page 33]*. Si la concurrence est de plus en plus importante, l'établissement obtient chaque année le soutien de certains de ses projets. L'USMB ambitionne de poursuivre les efforts entrepris pour être encore plus performante sur ce volet d'Erasmus+. Elle envisage par exemple de s'associer avec les partenaires de la future université européenne « UNITA Universitas Montium » pour déposer, en tant que consortium, des projets en lien avec les objectifs de l'alliance.

En plus de l'expérience du semestre ou de l'année à l'étranger qu'elle entend généraliser le plus possible, l'université s'appuie sur les partenariats existants pour créer et faire vivre des doubles diplômes ou des diplômes conjoints (EMJMD) dans le but d'élargir à chaque fois le champ des débouchés ouverts à nos étudiants. L'impact de ces projets sur l'internationalisation de l'établissement est considérable.

Le nombre de projets déposés ainsi que ceux obtenus par l'USMB aux différents appels Erasmus+ augmente chaque année et les performances de l'USMB montre son dynamisme dans le développement de ses axes stratégiques d'internationalisation. Sans bien sûr déroger à la règle que tout projet doit être un projet global et autonome, l'USMB a bien compris l'intérêt de définir un plan qui prévoit la mise en synergie des fonds pour renforcer ses axes forts de développement à l'international. Elle s'est aussi dotée d'une cellule d'accompagnement au montage de projets dont un des objectifs est d'améliorer la réussite des projets Erasmus+ qu'elle dépose. *[Cf. ANNEXE 4 page 32]*

Enfin, Erasmus+ contribue indubitablement à la modernisation institutionnelle que l'USMB entreprend. Tout d'abord, la mise en place de la carte d'étudiante européenne, et plus généralement de la procédure "Erasmus Without Paper", crée une véritable dynamique, poussant l'USMB à digitaliser plus largement ses procédures administratives. L'intégration des mobilités hybrides dans le cadre de la nouvelle programmation Erasmus+ 2021-2027 viendra conforter et soutenir les innovations pédagogiques prévues dans le projet d'Université

Européenne mais dont le besoin est aussi créé par la pandémie actuelle. Aussi, la part importante prise par les étudiants dans la construction d'UNITA a poussé les établissements de l'alliance à les impliquer dans sa gouvernance au point de leur donner le droit de voter dans son "Governance Board". Cela permettra d'expérimenter de nouveaux modes de gouvernance auxquels les Recteurs et Présidents des établissements partenaires sont sensibles car ils envisagent de les transposer dans leurs propres institutions.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [FR]

Consciente des bénéfices des mobilités internationales sur les publics qu'elles touchent, la politique de l'USMB valorise l'internationalisation au service des étudiants et de l'ensemble des personnels via le programme ERASMUS. Elle suppose une culture internationale forte, une gouvernance spécifique, un développement des mobilités, avec la dimension stratégique des actions transfrontalières et de la francophonie. Ceci sera consolidé, précisé et intégré à l'ensemble du dispositif ERASMUS avec équité pour tous et une ouverture vers la société et les entreprises pour la formation et les débouchés professionnels. Guidées par des choix stratégiques et favorisées par une localisation naturelle privilégiée, les relations internationales ont été placées de longue date au cœur de la dynamique de formation et de recherche.

L'USMB entend conforter ses résultats en matière de mobilité sortante et améliorer la communication et la visibilité des actions et soutiens. Elle consolide la sensibilisation des étudiants pour les mobilités en Europe conçues comme facteur de la réussite et de l'employabilité, et développe les stages plébiscités par les employeurs. Les mobilités des personnels sont aussi encouragées et valorisées dans le parcours professionnel.

Les actions menées s'inscrivent dans l'Espace Européen de la Formation contribuant à la citoyenneté européenne et à l'interculturalité. L'USMB vise ainsi le soutien à la création d'emplois. Les programmes de mobilités ERASMUS des étudiants continueront d'être le fer de lance de l'action internationale de formation et de stages incluant les dispositifs de préparation. L'accueil des étudiants ERASMUS sera appuyé par des actions personnalisées, par des cours de langue sur place et à distance favorisant l'intégration. Cette action contribue à la promotion stratégique du français par et au sein de l'établissement en cohérence avec l'axe stratégique de développement de l'USMB autour de la francophonie. Cet axe se verra conforté grâce au projet d'université européenne UNITA qui met en œuvre une approche originale du multilinguisme bâtie autour de l'inter-compréhension entre langues romanes.

Consciente de l'enjeu lié aux transformations en cours de l'espace européen de l'éducation au travers notamment de la création d'"Universités Européennes", l'USMB a participé de façon très active, dès le premier appel, à la construction d'une alliance. Malgré le score honorable obtenu, le projet n'a pas été retenu en 2019 mais un nouveau projet, qui tient compte des évaluations, a été déposé. S'il n'est pas obtenu, l'USMB reste convaincue de l'importance de participer à ce type d'alliance et envisagera les différentes possibilités qui s'offrent à elle soit de déposer un nouveau projet, soit d'intégrer une alliance existante.

Les programmes de partenariats stratégiques, de développement des capacités, d'alliance de la connaissance, de Masters conjoints Erasmus Mundus, en particulier resteront des points d'appui de la coopération et du développement de l'USMB.

Les possibilités offertes par les actions clés 3 seront aussi étudiées attentivement pour renforcer les actions menées par l'USMB en matière d'inclusion de tous les publics et les liens qu'elle développe avec la société civile. Cet outil sera aussi étudié dans le cadre du renforcement des liens que notre institut de formation professionnelle entretient avec nos partenaires privilégiés, notamment transfrontaliers.

Soulignons enfin que l'USMB s'est dotée d'une cellule d'aide au montage et au suivi de projets, qu'ils soient en formation, en recherche ou en innovation et qu'ils soient nationaux ou internationaux. Elle entend renforcer cette cellule afin d'être en mesure de mieux accompagner

et élargir les types d'appels auxquels l'université peut répondre pour soutenir sa stratégie de développement.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement ?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [FR]

L'impact du programme ERASMUS est considérable à plusieurs titres :

- 1) L'amélioration du niveau de qualification en Europe passe par un taux de réussite élevé des étudiants, ce qui est le cas à l'USMB. L'augmentation des mobilités contribue, outre l'intégration des nations, à une meilleure maîtrise des langues, à la réussite des étudiants et à leur insertion professionnelle. La mobilité des personnels universitaires contribue à la qualité des formations et de la recherche, au développement de la culture internationale et à la consolidation des carrières. L'effet direct mesurable est le nombre croissant de candidatures d'année en année tout au long du programme Erasmus+, que ce soit des étudiants ou des personnels.
- 2) L'enseignement supérieur est une clé de l'innovation et de l'amélioration des performances. La pertinence des formations implique aussi une articulation avec les acteurs de la société civile, dont les entreprises avec le développement des stages et la facilitation des débouchés professionnels. L'USMB, grâce à Erasmus, développe fortement les formations professionnalisantes et encourage les stages à l'étranger. Ces ouvertures internationales augmentent la pertinence de l'enseignement supérieur et encouragent à sa modernisation avec une analyse de l'offre de formation (dont l'offre dans une langue différente du français) et le développement de nouveaux outils pédagogiques (e-learning).
- 3) Les mobilités sont essentielles à l'approfondissement de l'interculturalité. C'est une priorité de l'USMB qui est très bien classée pour cela en France. Les approches comparatives et l'étude des bonnes pratiques en Europe sont fondamentales dans la formation des personnels de tous niveaux. Cet aspect sera fortement développé sur la période 2021-27.
- 4) Les relations internationales sont au service de la formation et de la recherche (dont les doctorants) de façon systématique. L'articulation des actions internationales avec la recherche via les différents volets des projets Erasmus et HORIZON Europe sont une priorité et ce en particulier sur un espace régional incluant l'Italie, la Suisse et les pays de l'Espace Alpin (Allemagne, Autriche et Slovénie). Cet espace régional large est le territoire d'action international privilégié de l'USMB.
- 5) ERASMUS est un catalyseur de la modernisation de l'USMB et de sa gouvernance. Cela passe par la confirmation des capacités de gestion des relations internationales au niveau central de l'Université et une affirmation de la Commission d'Orientation des Relations Internationales qui, à l'écoute des demandes des composantes, prépare les décisions des conseils institutionnels. En mettant l'étudiant au centre du projet, UNITA jouera indubitablement un rôle dans la modernisation de l'établissement qui pourra ainsi expérimenter de nouveaux modes de gouvernances. Enfin, l'appui du programme ERASMUS incite aussi à la bonne gestion et à la recherche de co-financements pour les formations et la recherche internationales (Savoie, Haute Savoie, Région Auvergne Rhône-Alpes, Etat français et entreprises notamment).

- 6) Les résultats significatifs atteints par notre établissement au niveau de la mobilité sortante des étudiants en études ou en stage contribuent à renforcer l'image de notre établissement comme étant un établissement largement ouvert sur l'international bénéficiant d'un fort dynamisme sur ce plan. Classée 1^{ère} en France pour les mobilités sortantes Erasmus depuis 2008/09 (en pourcentage du nombre total d'étudiants), notre université apparaît souvent comme la référence au niveau français. A ce sujet, nous sommes régulièrement interrogés par la presse nationale et spécialisée pour partager nos bonnes pratiques au travers d'un article sur l'internationalisation des études. De manière générale, nous jouissons aux yeux de nos partenaires d'une image positive, celle d'un établissement sérieux et solide dans le domaine des relations internationales. Les établissements partenaires sont sensibles aux efforts que nous déployons pour assurer de meilleurs services d'accueil des étudiants internationaux et développer l'offre de cours en langue anglaise. De plus, les universités européennes sont relativement nombreuses à répondre favorablement à notre invitation à participer à nos semaines internationales et autres événements internationaux, ce qui témoigne de l'intérêt que ces partenaires portent à notre établissement. Les visites de délégation sont également fréquentes et nous confirment que les partenariats sont « gagnants-gagnants ».
- 7) Notre établissement coopère avec des centaines d'établissements européens depuis de nombreuses années. Nous ne pouvons pas établir de lien direct entre la réforme du programme Erasmus+ et une augmentation de nos capacités à coopérer avec ces derniers. Cependant, l'augmentation du nombre de mobilités induit de fait un accroissement des relations que nous entretenons avec nos partenaires et contribue ainsi à renforcer nos compétences à l'international.
- 8) Par ailleurs, nous nous attachons également chaque fois que cela est possible à travailler autour d'un triptyque Université-Ville-Entreprise à l'échelle internationale ou européenne. Ainsi, les jumelages et relations particulières de nos villes d'implantation avec des métropoles étrangères servent de liant à des connexions plus fortes avec les universités de ces métropoles (exemple : la ville de Turin qui est jumelée avec Chambéry).

Les performances de notre établissement seront mesurées grâce aux indicateurs suivants :

- à l'heure actuelle nous estimons à 33% la part des diplômés ayant eu une expérience internationale au cours de leurs études à l'USMB. Nous espérons accroître ce taux pour arriver progressivement à 50%. Pour ce faire, nous comptons sur le projet d'université européenne qui prévoit la mise en œuvre de nouvelles formes de mobilité (courtes et/ou virtuelles). Nous assurerons aussi une promotion forte de la mobilité internationale, notamment de ces nouvelles mobilités qui serviront probablement de déclencheurs à des mobilités plus longues ;
- le pourcentage d'étudiants boursiers sur critères sociaux qui effectuent une mobilité est d'environ 40%. Cet indicateur continuera à être mesuré. Il s'agira aussi de mesurer un autre indicateur lié à l'inclusion de tous dans le programme et qui concernera les étudiants en provenance des zones rurales qui semblent, d'après certaines études, moins enclins à une mobilité ;
- nous travaillons depuis plusieurs années à améliorer la qualité de l'accueil des étudiants internationaux à l'USMB afin de rééquilibrer les flux IN et OUT. Nous examinerons l'évolution des mobilités entrantes de manière attentive ;
- dans le cadre de la mise en place d'un plan de mise en synergie des fonds, le taux de réussite aux appels à projet Erasmus+ sera mesuré afin d'évaluer la pertinence des appels à projets au regard des objectifs et l'adéquation de l'aide au montage des projets mis en place à l'USMB ;
- sur les aspects qualitatifs, nous tenons à jour des relevés d'indicateurs extraits des rapports Erasmus des étudiants et personnels en mobilité entrante et sortante et observons avec attention ces résultats de manière à poursuivre notre progression [Cf. ANNEXE 2 page 25 & ANNEXE 3 page 27].

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

A l'USMB, nous avons fait le choix de mettre en place un système de bourses incitatif reposant sur une juste répartition des enveloppes budgétaires disponibles qui nous a jusqu'à présent toujours permis d'accéder aux demandes de mobilité de tous les candidats au programme Erasmus (tant les étudiants que les personnels).

Les étudiants de toutes les filières ont la possibilité de partir une à deux fois dans leur cursus. Une part grandissante des filières exige une mobilité étude ou stage avant le diplôme. Nous disposons actuellement de 400 partenariats E+ valides dans 265 établissements de 28 pays éligibles. Notre système de bourses (Erasmus+ combiné à la Bourse régionale) donne la possibilité aux étudiants, notamment ceux aux revenus moyens, de partir avec un financement mensuel correct. Nous accordons également l'Aide à la Mobilité Internationale (AMI) de manière systématique à tous les boursiers sur critères sociaux candidats au départ. Au total, environ 40% des étudiants OUT Erasmus+ sont des boursiers sur critères sociaux. Nous réalisons par ailleurs des campagnes de promotion destinées aux étudiants ayant des besoins spécifiques qui sont invités à réaliser une mobilité. Dans les faits, toutefois, ceux-ci restent encore très largement minoritaires.

Quant aux mobilités des personnels, nous organisons 2 ou 3 appels à candidatures par an afin de faire connaître le dispositif, sensibiliser les niveaux supérieurs des composantes et les rattacher aux priorités de l'établissement. La mobilité enseignante repose sur un socle de personnes aguerries à ce type de mobilité, facteur d'accroche de nouveaux enseignants. Les candidats n'ayant jamais bénéficié de mobilités Erasmus sont prioritaires. Les arbitrages sont réalisés lors de notre Commission d'Orientations des Relations Internationales (CORI) qui se réunit mensuellement et à laquelle participent des représentants de toutes les composantes et directions ainsi que des membres de l'équipe politique et un représentant étudiant.

Pour les mobilités des personnels enseignants et administratifs, les résultats des dernières années sont très encourageants. Nous souhaitons continuer sur cette lancée.

Pour conclure, soulignons que les décisions relatives aux attributions de bourses sont prises de manière concertée lors de nos commissions d'orientation des relations internationales auxquelles participent chaque mois des représentants de tous les services et composantes de l'établissement ainsi que des étudiants membres de l'équipe présidentielle.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

La Carte européenne a été déployée à l'USMB à la rentrée 2019/20. Cette initiative de carte d'étudiant européenne (I.CEE) est au centre de plusieurs réflexions au sein de l'USMB depuis 2019, plus particulièrement suite à la participation d'une délégation USMB à la journée d'information *Erasmus+ going digital* en novembre dernier.

2 https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

Un groupe de travail a été constitué au sein de la Direction Générale des Services de l'USMB pour des aspects transversaux (carte multiservices) mais aussi au sein de la Direction des relations internationales pour la mise en place du processus de normalisation et de digitalisation requis dans le cadre d'*Erasmus Without Papers*.

L'I.CEE permettra à terme d'alléger la charge de gestion des mobilités et de simplifier la vie des étudiants à travers l'application mobile Erasmus+. Dans un établissement très actif à l'international comme le nôtre, avec un service RI central et des relais RI dans les composantes, cette initiative ira considérablement alléger la transmission des documents papiers entre ces bureaux localisés sur plusieurs sites.

La dématérialisation et la digitalisation sont donc au centre des démarches actuelles de la DRI pour le déploiement des fonctionnalités prévues dans l'I.CEE. Nous avons par exemple testé le Dashboard Erasmus+ pour mieux comprendre les attentes, même si l'outil pour la gestion de la mobilité étudiante à l'USMB continuera dans un premier temps à être un fournisseur externe (MoveON). L'USMB fera partie des établissements test pour le premier module (« Inter-Institutional Agreement Manager »). L'USMB prévoit le déploiement selon le calendrier suivant qui respecte les consignes au niveau européen :

2020/2021 > Accords inter-institutionnels et phase test de l'Online Learning Agreement pour les candidatures d'études et stages.

2021/2022 > Mise en place de la nomination et de l'Online Learning Agreement pour les mobilités IN et OUT ; test pour transmission des relevés de notes.

2022/2023 > Mise en place de l'échange des relevés de notes entre partenaires.

L'USMB prévoit de promouvoir l'application mobile Erasmus+ auprès des étudiants et des personnels à partir de la semaine internationale qui aura lieu pendant les *Erasmus Days* d'octobre 2020. Une communication spécifique sera réalisée pour inciter les étudiants à télécharger l'application et se familiariser avec cette dernière en vue de leur mobilité en 2021.

Veuillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Lors des semaines internationales, l'USMB organise chaque année des conférences à destination des étudiants internationaux pour les sensibiliser à la mobilité internationale. L'USMB entend mettre davantage l'accent sur la possibilité de voyager à l'étranger via des modes de transport plus respectueux de l'environnement (train notamment) avec la possibilité d'utiliser des fonds OS dédiés à cette fin.

Cette possibilité sera également présentée aux personnels de l'USMB au moment des appels à candidatures pour les mobilités d'enseignement ou de formation.

D'une manière plus générale, depuis 2019, diverses initiatives visant à réfléchir à l'impact de nos activités professionnelles sur l'environnement sont prises dans notre établissement. Un groupe de réflexion et de proposition a été créé à l'échelle de l'USMB et qui pourrait participer à l'initiative nationale du collectif « Labos 1.5 ». La Direction des Relations Internationales (DRI) s'associe pleinement à cette initiative dans un but constant d'améliorer ses pratiques éco-responsables visant à limiter l'impact de ses activités sur l'environnement.

Plusieurs groupes de travail sur des thématiques environnementales sont animés par des enseignants chercheurs à l'USMB, souvent avec l'implication des étudiants. Parmi ceux-ci :

- Les GECO (groupe de travail sur les éco-campus) qui associe dans une démarche inter-disciplinaire, les responsables de composantes, des experts de laboratoires, des étudiants motivés par ces enjeux ainsi que des représentants des collectivités locales et du CROUS. Ces réflexions et projets sont ensuite soutenus de différentes manières suivant le niveau d'investissement requis : par la Direction du Patrimoine pour des expérimentations, par la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante avec la

Commission Vie Etudiante et de Campus (CVEC) ou par des réponses à appel à projets nationaux.

- Le programme RESPIRE (Réinventer notre Environnement en créant une Synergie entre le Patrimoine Immobilier et les Ressources Existantes). L'enjeu est de s'appuyer sur les compétences des composantes (psychologie, droit, économie, sport, biologie, ingénierie, etc.), des laboratoires et aussi des étudiants et personnels afin d'innover, moderniser et rénover son patrimoine sur la voie de la transition énergétique et écologique.

Plus spécifiquement la DRI s'engage à mettre en place des écogestes comme moins de déchets à la pause-café et déjeuner, commande des plateaux-repas chez des prestataires qui ont adoptés des démarches éco-responsables lors de l'accueil des délégations étrangères, promotion de la modalité douce ou covoiturage entre collègues pour les déplacements entre campus. Les goodies de l'USMB seront à l'avenir réalisés en matériaux recyclés ou recyclables, et privilégieront une production locale et un circuit court.

A partir de 2020/2021 nous prévoyons également de dématérialiser nos processus de candidatures pour la mobilité des personnels (prospection, STA, STT) afin de réduire les impressions et photocopies, ainsi que de s'aligner sur la stratégie de *Erasmus Without Papers*.

Enfin, il convient de mentionner que l'USMB a placé au coeur de ses thématiques prioritaires la question de l'environnement et de l'écologie et que son campus du Bourget s'est spécialisé dans les **transitions environnementales et énergétiques**. Plusieurs laboratoires de recherche situés sur ce même campus travaillent autour de ce domaine d'études, notamment :

- **EDYTEM** (Laboratoire Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne) ; Selon une approche résolument interdisciplinaire, EDYTEM s'intéresse à l'environnement au sens le plus large (climatique, biologique, écologique, social, économique et politique) pour étudier les archives, les ressources, les changements, les vulnérabilités et les modalités d'engagement des acteurs.
- **LCME** (Laboratoire de Chimie Moléculaire et Environnement) : L'activité du laboratoire s'étend à la chimie environnementale pour l'étude des sources et dynamiques des polluants organiques en milieu de montagne.
- **LECA** (Laboratoire d'Écologie Alpine) : L'objectif scientifique du LECA est de comprendre le fonctionnement des écosystèmes et prédire leur réponse aux changements en utilisant des concepts et des méthodes issus de disciplines telles que l'écologie et la biologie évolutive.
- **LOCIE** (Laboratoire d'Optimisation de la Conception et Ingénierie de l'Environnement) : Les activités du LOCIE sont résolument orientées vers des domaines d'application à forts enjeux scientifiques, technologiques et sociétaux : bâtiment et énergie durables. Le LOCIE est également un laboratoire de recherche amont de l'Institut National de l'Énergie Solaire implanté sur le campus de Savoie Technolac.

Beaucoup de projets spécifiques sont développés dans le domaine de l'environnement et donnent lieu à des partenariats et projets internationaux, notamment dans le cadre du programme Erasmus (Cf. KA107 MIC ces dernières années avec le Canada, Vietnam, Burkina Faso, Sénégal, par exemple). En Afrique, divers projets sont en construction visant à déployer des systèmes de TP interopérables permettant de réaliser des manipulations à distance sur des équipements pouvant être situés sur un autre continent.

Récemment, un autre projet Erasmus a été déposé par l'USMB auprès de l'Agence Erasmus Jeunesse et Sport. Ce projet consiste à organiser un « soft trail » en équipes autour du Mont-Blanc. Cette initiative concernera environ 60 étudiants venus de 10 pays de l'U.E. ainsi que leurs enseignants et en dehors de l'enjeu sportif, cette initiative a également pour objectif d'attirer l'attention des étudiants européens sur l'importance de préserver leur environnement naturel (cf. fonte des glaciers particulièrement visible autour du Mont-Blanc).

Veuillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Le renforcement de l'identité, de la citoyenneté et des valeurs européennes est au cœur du projet d'université européenne, UNITA *Universitas Montium*. Que ce projet soit obtenu ou non, l'USMB s'engage à promouvoir la réflexion sur les concepts d'identité, de valeurs et de citoyenneté européenne par la compréhension de ses développements passés et actuels.

Elle souhaite aussi développer des activités d'apprentissage associées. L'enjeu sera que les étudiants et les personnels, plus particulièrement ceux qui effectuent une mobilité, puissent contribuer aux réflexions menées et qu'ils deviennent des ambassadeurs de ces concepts dans les territoires

Ces actions seront facilitées par les liens très étroits que l'USMB entretient avec les collectivités territoriales, ces dernières s'étant engagées à apporter leur soutien pour la dissémination de ces concepts dans leurs territoires respectifs.

Le déploiement de la carte d'étudiante européenne dès 2019 a aussi été voulue pour symboliser l'appartenance des étudiants de l'USMB à l'espace européen de l'éducation. Ce déploiement se renforcera au fil du temps, en particulier au sein d'UNITA, avec l'objectif d'offrir chaque année des services supplémentaires.

D'une manière plus générale, il convient d'indiquer que la mobilité internationale contribue largement au développement de la citoyenneté européenne. Depuis le début de la programmation Erasmus+ 2014-20, nous avons observé à l'USMB les indicateurs relatifs aux compétences acquises lors d'une mobilité internationale et il en ressort systématiquement que plus de 90% des bénéficiaires reviennent d'une mobilité plus tolérants et ouverts d'esprit face aux autres cultures, qu'ils se sentent plus européens et intéressés par les sujets ayant trait à l'Europe. Les étudiants qui rentrent de mobilité internationale s'engagent facilement auprès des autres étudiants. Ils parrainent les nouveaux étudiants ou mènent des activités de tutorat à la demande des composantes. Ils témoignent lors des semaines internationales ou lors d'autres événements en lien avec l'international (salon du voyageur), répondent à des interviews pour des journaux télévisés, radiophoniques ou dans la presse écrite.

L'engagement citoyen peut être valorisé dans le parcours des étudiants de l'USMB sous forme de "points bonus". Notamment, les activités bénévoles au sein d'une association, incluant les activités d'élus étudiants dans les conseils centraux des établissements de l'engagement de service civique peuvent être prises en compte.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Afin de garantir la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger et pour faciliter la mobilité des étudiants, le système ECTS a été mis en place au sein de l'établissement selon les recommandations du Processus de Bologne. Pour ce faire, un contrat des études approuvé par les établissements d'origine et d'accueil avant le départ, qui indique les crédits ECTS qui seront octroyés après avoir satisfait aux conditions requises (examen, évaluation, etc.), et un relevé de notes sont établis (résultats académiques obtenus) et transférables d'un établissement à l'autre. Une commission pédagogique reconnaît le nombre d'ECTS obtenus dans l'établissement partenaire à l'étranger et transcrit les notes obtenues de l'établissement d'accueil si le système de notation est différent (tableaux de conversion).

De même, les stages obligatoires inscrits dans les parcours des étudiants permettent l'obtention de crédits ECTS après rédaction de leur mémoire de stage si les étudiants remplissent les missions mentionnées dans la convention de stage conclue entre l'université d'origine, l'entreprise d'accueil et l'étudiant.

La mise en place de la 3ème phase d'EWP - à savoir la mise en place de l'échange des relevés de notes - devrait faciliter encore plus cette reconnaissance.

Pour information, voir la grille de conversion des crédits ECTS de l'USMB ici : www.univ-smb.fr/fileadmin/Dri/UDS_grading_system/UDS_grading-system.pdf

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

Depuis quelques années, plusieurs actions sont menées pour permettre une meilleure reconnaissance des mobilités des personnels :

- **Pour les mobilités d'enseignement** : l'USMB a développé en CORI un projet de mise en place de binômes pour la mobilité enseignante de manière à solutionner la question relative à la charge d'enseignement. Une heure d'enseignement réalisée dans une université étrangère peut ainsi être décomptée du service d'enseignement USMB lorsqu'un partenaire a effectué un nombre d'heures équivalent dans notre établissement. Nous pensons que cette initiative participe aussi à la reconnaissance de ce type de mobilité. Nous devons en effet pallier le fait qu'elle s'inscrit dans un schéma national qui ne la prend pas en compte dans une reconnaissance professionnelle, et par voie de conséquence, qui ne l'encourage pas.

- **Pour les mobilités de formation** : nous avons mis en place à la rentrée 2018/19 un programme de formation annuel en lien avec les relations internationales qui prévoit la possibilité de prise en charge des éventuels frais de formation par la cellule formation de l'USMB en parallèle d'une mobilité Erasmus. Si l'on en croit les chiffres 2018/19 pour les mobilités STT (20 mobilités réalisées au lieu des 9 prévues), il y a lieu de penser que cela est bien perçu. Toutefois, il serait fortement souhaitable qu'à terme cet environnement soit repensé de manière à intégrer ce type de mobilité dans les cursus professionnels et que les compétences internationales puissent peser dans l'étude des dossiers d'avancement ou de promotion. Nous travaillons actuellement avec le service formation de la DRH à intégrer ces offres de formation dans le catalogue des formations de l'USMB accessible à tous les personnels.

Nous envisageons également de travailler avec le service RH et le service Formation de l'USMB afin de faire figurer les mobilités STA et STT des personnels dans Virtualia, notre logiciel de gestion RH pour une meilleure visibilité interne des mobilités effectuées par les personnels. Ces mobilités apparaîtront donc comme des **éléments importants de leur carrière** à l'USMB.

Plus généralement, il importe de souligner le fait que la mobilité internationale STA et STT participe activement à **l'augmentation de la satisfaction au travail**. Sur les 5 dernières années de la programmation Erasmus+, ce sont plus de 90% des bénéficiaires qui ont indiqué que ces mobilités avaient contribué à renforcer leur satisfaction au travail.

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

La Direction des Relations Internationales organise chaque année 2 réunions d'information sur les financements Erasmus+ à destination des étudiants sur chacun des 3 campus de l'USMB. Organisée dans le cadre de la Semaine Internationale, la 1ère réunion en octobre de l'année avant le départ a pour but d'expliquer aux étudiants les différents programmes d'échanges et aides financières proposées par notre université. La seconde réunion au mois de mars explique

dans le détail les formalités administratives notamment les documents de mobilité avec un focus sur le contrat des études qui concerne tous les programmes d'échanges dans notre université [et pas uniquement Erasmus+]. Elle présente aussi les modalités du test OLS et informe des consignes sur la prévention des risques notamment l'inscription obligatoire sur ARIANE (portail du Ministère des Affaires Etrangères). A ces réunions s'ajoutent celles organisées dans chaque composante pour les étudiants partants afin de les orienter et de leur présenter les opportunités qui s'offrent à eux en fonction de leur cursus. La sélection de ces dossiers se fait également au niveau de la composante.

En outre, lors de la Semaine Internationale à laquelle participent beaucoup de nos partenaires internationaux, les étudiants peuvent obtenir diverses informations sur les établissements d'accueil possibles à l'étranger, les différents programmes de mobilité, les financements possibles, les modalités de candidatures, les questions relatives aux assurances notamment santé, aux moyens de trouver un stage à l'étranger, aux formalités administratives de type visa ou permis de travail. Les échanges avec les partenaires présents permettent une meilleure approche des questions sur les études dans leurs établissements, ou plus globalement dans leur pays.

D'anciens étudiants fraîchement rentrés de mobilité sont mobilisés pour témoigner de leur expérience, ce qui permet à nos étudiants sur le départ d'avoir 3 niveaux d'information : des partenaires, de leurs enseignants mais également des étudiants de retour de mobilité. Nous proposons aussi aux personnels de l'université un certain nombre d'ateliers de formation autour des questions de développement de projets et de coopérations à l'international. Des rencontres fructueuses entre partenaires et enseignants ou chercheurs permettent le démarrage ou l'approfondissement de relations.

Lors de la dernière édition, ce sont plus de 1500 étudiants de l'USMB, soit 10 %, qui ont assisté à une ou plusieurs conférences au cours de cet événement. Les conférences dédiées aux programmes d'échanges et aides financières ainsi que sur la préparation au départ (santé, sécurité, assurances, visas, banques...) connaissent toujours un franc succès. [Cf. ANNEXE 6 page 35]

Cette semaine internationale est aussi l'occasion de mettre à l'honneur nos étudiants en échange et de les inviter à une soirée d'accueil dite « International Eve » organisée conjointement avec la Ville de Chambéry et les autres organismes privés d'enseignement supérieur de la ville. Ainsi, les étudiants ont l'occasion de rencontrer dans une ambiance conviviale les différents acteurs des relations internationales de l'université et de la ville. Ils développent des liens les uns avec les autres et se sentent alors mieux intégrés dans ce nouvel environnement étranger. Cette réception internationale enregistre des audiences record avec une moyenne de 300 participants dont environ 250 étudiants internationaux (Cf. www.univ-smb.fr/2018/11/13/retour-sur-la-4eme-edition-de-la-semaine-internationale-de-lusmb/)

Tout au long de l'année, divers événements d'intégration des étudiants internationaux sont organisés par l'université afin de garantir un séjour agréable à ces derniers, avec comme temps fort un séminaire d'intégration organisé chaque année fin août/début septembre avec au programme cours de FLE, activités sportives et culturelles. Des systèmes de parrainage et de tutorat sont également mis en place dans les composantes. Au niveau central de l'USMB un programme Alter-Culturality vise à mettre en relation des petits groupes d'étudiants de l'USMB et d'étudiants internationaux afin de faciliter l'arrivée de ces derniers et leur installation sur place.

Afin de favoriser au maximum la mobilité internationale, des cours de langue et culture sont offerts, tant aux étudiants (cours financés par la DRI) qu'au personnel (formation continue). Ainsi des cours de préparation aux certifications de type TOEFL ou TOEIC sont proposés. Ils s'ajoutent aux cours de FLE et de LV2 proposés sur les différents campus.

Le choix des langues tend également à répondre aux orientations stratégiques des composantes. Notons ici que, depuis janvier 2018, l'USMB a intégré les activités d'une association loi 1901 en charge du FLE et compte désormais son propre centre de français langue étrangère dénommé « ACCENTS ».

Depuis 2017, l'USMB organise une Staff Week pour l'apprentissage de la langue et de la culture françaises. Cet événement rencontre un franc succès : les éditions 2018 et 2019 ont permis d'accueillir 130 participants venant de 84 établissements de 19 pays.

La Commission d'Orientation des Relations Internationales (CORI) de l'USMB est également un lieu de partage d'information et de prise de décisions entre composantes et services centraux pour les actions liées à l'international. Elle se réunit mensuellement.

Les actions de coopération et de mobilité sont valorisées à l'USMB, notamment via des publications régulières sur le site web institutionnel de l'USMB (voir exemples ici : <https://www.univ-smb.fr/categorie/international/>), mais aussi via des publications, plaquettes, newsletters, événementiels, présentiel sur des salons, insertions dans les medias (presse, radio, télévision). Le logo Erasmus est systématiquement apposé sur l'ensemble des supports de communication à vocation internationale.

La veille informative, l'aide au montage et le suivi des projets sont assurés par une équipe spécialisée ("cellule projets"). Les contrats avec l'Etat, la Région, les Pays de Savoie comportent des volets encadrant ces actions. Des ateliers de formation des personnels au montage et à la gestion de projets européens sont régulièrement proposés et font l'objet d'une communication large à tout le personnel de l'établissement. [Cf. ANNEXE 7 page 36]

A l'inverse, les responsables des relations internationales de l'USMB témoignent régulièrement des projets qu'ils ont développés lors de leurs déplacements internationaux, par exemple lorsqu'ils participent à des salons professionnels ou des staff weeks à l'étranger.

La déclaration de politique Erasmus de l'USMB peut être consultée sur le site de l'USMB : www.univ-smb.fr/international/politique-internationale/

Veuillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

Les échanges universitaires Erasmus peuvent être considérés comme une vieille tradition à l'USMB qui s'est toujours engagée pour en promouvoir les valeurs. Les différents services de l'établissement, notamment ceux de scolarité, des finances, sont rompus à gérer les modalités spécifiques liées aux échanges internationaux.

Le mode de gouvernance des relations internationales à l'USMB repose en grande partie sur une instance de concertation qui se réunit mensuellement (Commission d'Orientation des Relations Internationales - CORI) ainsi que sur des "relais RI" dans chaque composante, voire dans chaque département de l'établissement. Il s'agit donc d'un réseau de correspondants engagés dans les relations internationales qui sont en permanence en contact les uns avec les autres.

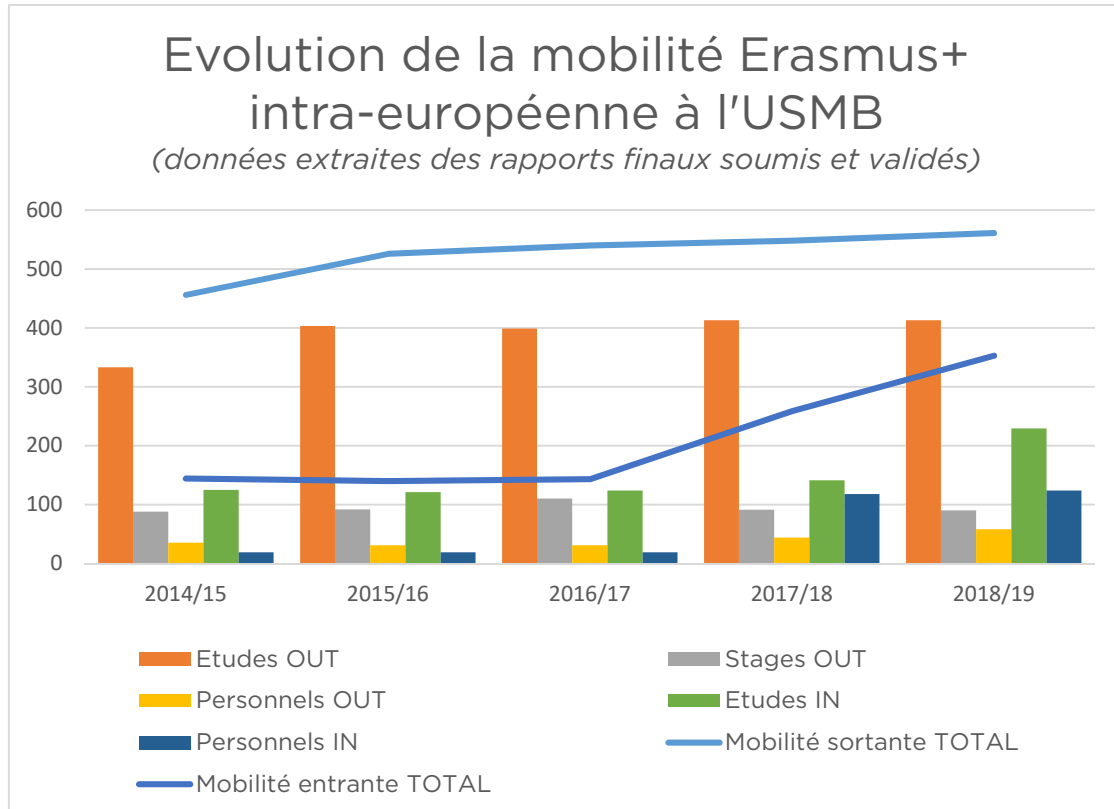
L'organisation régulière de réunions permet un bon échange de l'information et une mutualisation des bonnes pratiques. Cela contribue à la structuration de notre politique internationale ainsi qu'une meilleure application du programme Erasmus +.

L'USMB a également mis en place un certain nombre de procédures permettant d'éviter les dérives possibles. Par exemple, l'institutionnalisation d'une mobilité de prospection, grâce à une partie des frais d'organisation dédiée, démontre l'importance accordée par l'établissement à ce type de mobilité (appel à candidatures spécifique et rapport de participant). Cela permet également d'assurer une distinction avec les mobilités de formation et de valoriser ce type de mobilité, qui contribue à la mise en place de notre politique internationale.

Les différents indicateurs d'impact sont suivis avec attention par l'équipe de la Direction des Relations Internationales et font l'objet d'une communication lors des CORI. Ils permettent également de fixer des objectifs à atteindre ainsi que de mettre en place des mesures correctives lorsque cela est nécessaire.

Pour conclure, notons que l'USMB a obtenu le Label « Bonnes Pratiques Erasmus+ » à l'issue du dernier audit système. Ceci témoigne de la qualité de notre gestion des financements Erasmus+ alloués à l'établissement chaque année. Les résultats des projets de l'USMB sont visibles sur la plateforme des résultats Erasmus (<https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/#search/project/keyword=savoie&matchAllCountries=false>).

ANNEXE 1 – Evolution des mobilités entrantes et sortantes de l'USMB au cours de la dernière programmation Erasmus



Remarque : D'après le site *StatsErasmus*, l'USMB compte déjà plus de 2 800 bénéficiaires de mobilités Erasmus+ depuis le début de cette programmation (KA 103 + KA 107), ce qui comparativement nous ramène à des niveaux équivalents à des universités françaises de taille beaucoup plus importantes comme les universités de Bordeaux (environ 50 000 étudiants), de Paris XII ou de Poitiers (autour de 25 000 étudiants). Ce sont chaque année environ 4% des étudiants de l'USMB qui bénéficient ainsi d'une mobilité d'études ou de stage dans le cadre du programme Erasmus.

ANNEXE 2 – Indicateurs de satisfaction des bénéficiaires Erasmus de l'USMB

Tableau des indicateurs Erasmus

Indicateur 3 : Bilan satisfaction

	TYPE	MES	MES	MIC	MES	MIC	MES	MIC	MES
	ANNEE	2014	2015	2015	2016	2016	2017	2017	2018
STA OUT	Nombre de participants	28	25	2	23	16	37	7	38
	<i>Reconnaissance activités</i>	35,71%	32,00%	100,00%	43,48%	56,25%	32,43%	85,71%	35,00%
	<i>Satisfaction générale</i>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	97,30%
STT OUT	Nombre de participants	7	6		8	6	7	7	20
	<i>Reconnaissance activités</i>	71,43%	50,00%		87,50%	50,00%	28,57%	57,14%	43,24%
	<i>Satisfaction générale</i>	100,00%	100,00%		100,00%	100,00%	85,71%	100,00%	100,00%
SMS OUT	Nombre de participants	333	403		399		413		413
	<i>Satisfaction générale</i>	98,50%	96,50%		95,48%		95,62%		95,62%
	<i>Aide visa</i>	40,99%	44,83%		64,29%		38,46%		45,45%
	<i>Aide assurance</i>	43,75%	45,83%		61,09%		56,30%		60,94%
	<i>Aide logement</i>	68,80%	75,21%						
	<i>Traitement académique</i>	62,40%	70,25%						
	<i>Intégration</i>	72,58%	68,33%						
<i>Versement bourses</i>	78,66%	81,18%		84,78%		91,32%		93,12%	
SMP OUT	Nombre de participants	88	92		110		91		90
	<i>Satisfaction générale</i>	90,91%	92,39%		88,18%		96,70%		97,78%
	<i>Aide visa</i>	39,62%	48,84%		50,00%		59,26%		45,45%
	<i>Aide assurance</i>	55,22%	48,33%		54,43%				76,36%
	<i>Versement bourses</i>	74,36%	89,66%		75,24%		89,29%		88,75%
	<i>Tutorat / aide administrative</i>	65,60%	63,64%				86,90%		

	Nombre de participants	125	121	4	124	9	141	10	229
	<i>Satisfaction générale</i>	94,40%	95,04%	100,00%	89,52%	100,00%	91,49%	100,00%	96,51%
	<i>Traitement académique</i>	62,40%	70,25%	100,00%	67,74%	88,89%	68,09%	87,50%	77,29%
	<i>Intégration</i>	72,58%	68,33%	100,00%	65,32%	100,00%	70,21%	100,00%	72,05%
	<i>Catalogue de cours complet</i>	28,00%	34,71%	25,00%	29,84%	66,67%	32,62%	62,50%	40,61%
	<i>Catalogue de cours à jour</i>	28,00%	32,23%	50,00%	23,39%	33,33%	26,24%	37,50%	34,50%
	<i>Catalogue de cours à temps</i>	48,80%	49,59%	25,00%	44,35%	66,67%	54,61%	50,00%	48,91%
	<i>Aide visa</i>		44,07%	75,00%	100,00%	88,89%	78,26%	100,00%	80,65%
	<i>Aide assurance</i>		61,32%	100,00%	65,17%	100,00%	64,66%	100,00%	68,82%
	<i>Aide au logement</i>	65,29%	76,52%	100,00%	68,38%	100,00%	72,59%	75,00%	70,42%
	<i>Tutorat / aide administrative</i>		63,64%	100,00%	66,13%	100,00%	77,30%	100,00%	86,90%
	Nombre de participants STA	19	19		19	5	22	5	38
	Nombre de participants STT	N/A	N/A		N/A	7	96	6	86
	<i>Satisfaction générale</i>	100,00%	94,74%		100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SMS IN									
STA IN									

ANNEXE 3 – Indicateurs relatifs aux compétences acquises lors d'une mobilité internationale

Tableau des indicateurs Erasmus

Indicateur 4 : Impact - compétences acquises

TYPE	Direction	TYPE	MES	MES	MIC	MES	MIC	MES	MIC
		<i>Compétence développée</i>	2014	2015	2015	2016	2016	2017	2017
SMP	OUT	<i>J'ai mieux appris comment appréhender les valeurs de cultures différentes</i>	93,18%	91,30%		93,64%		90,11%	
		<i>J'ai mieux appris comment coopérer en équipe</i>	89,77%	90,22%		89,09%		86,81%	
		<i>J'ai mieux appris comment développer une idée et la mettre en pratique</i>	88,64%	88,04%		87,27%		80,22%	
		<i>J'ai mieux appris comment planifier et organiser des tâches et des activités</i>	85,23%	82,61%		88,18%		80,22%	
		<i>Je suis plus confiant et convaincu de mes capacités</i>	95,45%	94,57%		93,64%		82,42%	
		<i>Je suis plus ouvert d'esprit et intéressé par de nouveaux défis à relever</i>	92,05%	89,13%		90,91%		90,11%	
		<i>Je suis plus tolérant vis-à-vis des valeurs et comportements d'autrui</i>	71,59%	83,70%		76,36%		80,22%	
		<i>Je connais mieux mes forces et mes faiblesses</i>	94,32%	94,57%		90,91%		89,01%	
		<i>Je suis davantage capable de coopérer avec des personnes d'horizons et cultures différentes</i>	94,32%	96,74%		88,18%		87,91%	
		<i>Je suis davantage capable de m'adapter et d'agir dans des situations nouvelles</i>	93,18%	95,65%		94,55%		91,21%	

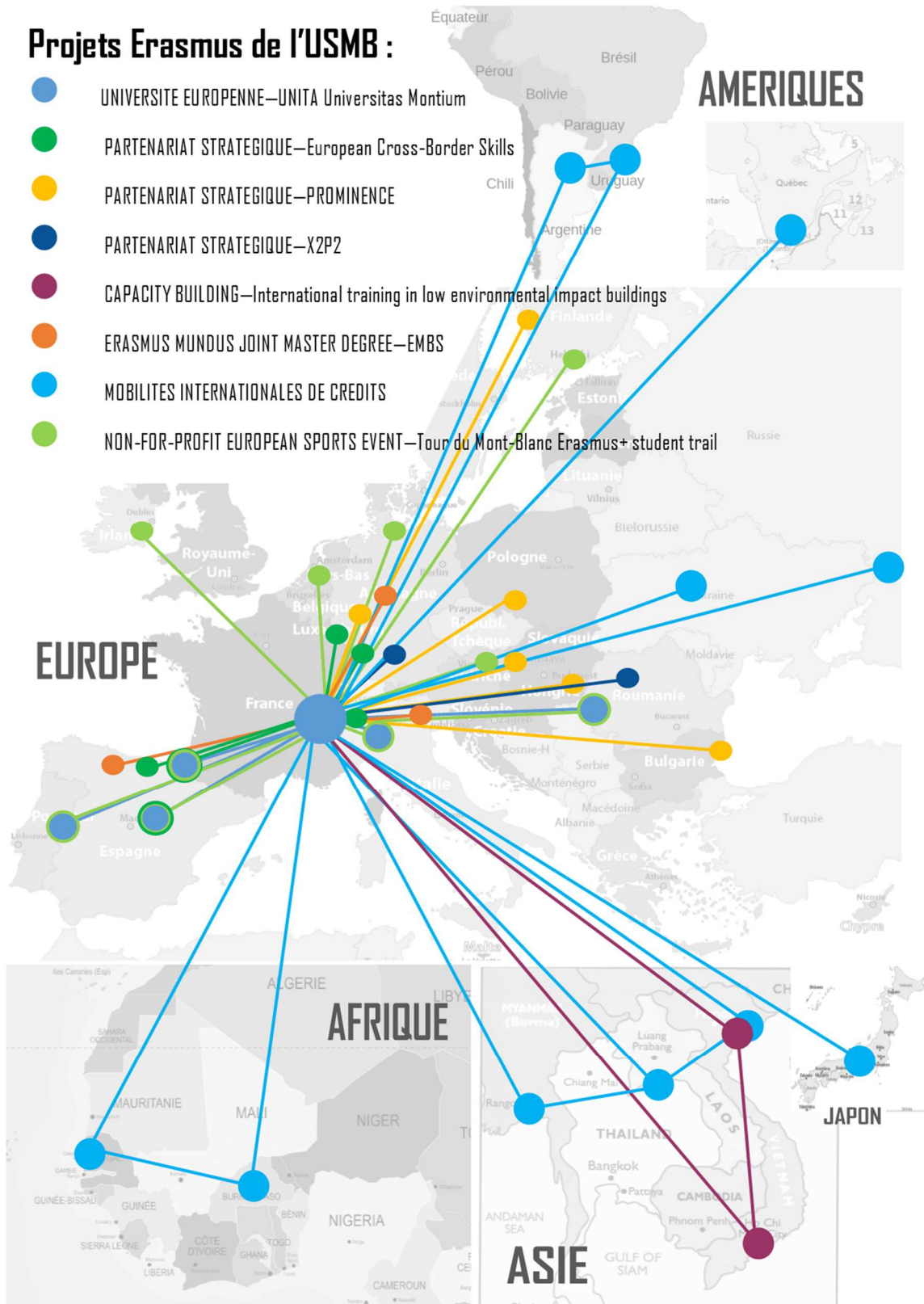
SMS	IN	<i>J'ai mieux appris comment appréhender les valeurs de cultures différentes</i>			100,00%		88,89%		100,00%
		<i>J'ai mieux appris comment coopérer en équipe</i>			100,00%		77,78%		75,00%
		<i>J'ai mieux appris comment développer une idée et la mettre en pratique</i>			75,00%		88,89%		100,00%
		<i>J'ai mieux appris comment planifier et organiser des tâches et des activités</i>			75,00%		88,89%		62,50%
		<i>Je connais mieux mes forces et mes faiblesses</i>			100,00%		88,89%		87,50%
		<i>Je me sens plus européen</i>			100,00%		55,56%		75,00%
		<i>Je suis davantage capable de coopérer avec des personnes d'horizons et cultures différentes</i>			75,00%		66,67%		100,00%
		<i>Je suis davantage capable de m'adapter et d'agir dans des situations nouvelles</i>			100,00%		88,89%		87,50%
		<i>Je suis plus confiant et convaincu de mes capacités</i>			100,00%		77,78%		87,50%
		<i>Je suis plus intéressé par des sujets en lien avec l'Europe</i>			100,00%		88,89%		100,00%
		<i>Je suis plus ouvert d'esprit et intéressé par de nouveaux défis à relever</i>			75,00%		100,00%		87,50%
<i>Je suis plus tolérant vis-à-vis des valeurs et comportements d'autrui</i>			100,00%		88,89%		100,00%		
SMS	OUT	<i>J'ai mieux appris comment appréhender les valeurs de cultures différentes</i>	96,70%	93,50%		93,72%		93,43%	
		<i>J'ai mieux appris comment coopérer en équipe</i>	78,98%	77,50%		83,42%		79,56%	
		<i>J'ai mieux appris comment développer une idée et la mettre en pratique</i>	65,17%	68,50%		66,58%		67,64%	

		<i>J'ai mieux appris comment planifier et organiser des tâches et des activités</i>	80,78%	77,25%		77,39%		81,02%	
		<i>Je suis plus confiant et convaincu de mes capacités</i>	90,09%	86,25%		85,18%		87,10%	
		<i>Je suis plus ouvert d'esprit et intéressé par de nouveaux défis à relever</i>	91,59%	90,25%		88,94%		91,24%	
		<i>Je suis plus tolérant vis-à-vis des valeurs et comportements d'autrui</i>	83,18%	83,75%		80,65%		86,62%	
		<i>Je connais mieux mes forces et mes faiblesses</i>	86,19%	85,00%		81,16%		88,32%	
		<i>Je suis davantage capable de coopérer avec des personnes d'horizons et cultures différentes</i>	92,79%	91,25%		90,95%		91,00%	
		<i>Je suis davantage capable de m'adapter et d'agir dans des situations nouvelles</i>	92,49%	91,50%		89,95%		94,16%	
STA	IN	<i>J'ai amélioré ma satisfaction au travail</i>					40,00%		80,00%
		<i>J'ai amélioré mes compétences en langues étrangères</i>					40,00%		60,00%
		<i>J'ai amélioré mes compétences sociales, linguistiques et culturelles</i>					40,00%		60,00%
		<i>J'ai augmenté mes opportunités de carrière et d'emploi</i>					20,00%		0,00%
		<i>J'ai expérimenté et développé de nouvelles pratiques d'apprentissage ou méthodes d'enseignement</i>					60,00%		80,00%
		<i>J'ai renforcé la coopération avec l'organisme partenaire</i>					80,00%		100,00%
STA	OUT	<i>J'ai amélioré ma satisfaction au travail</i>	92,86%	96,00%	100,00%	95,65%	87,50%	89,19%	100,00%
		<i>J'ai augmenté mes opportunités de carrière et d'emploi</i>	42,86%	40,00%	50,00%	56,52%	50,00%	37,84%	85,71%

		<i>J'ai amélioré mes compétences en langues étrangères</i>	67,86%	56,00%	100,00%	43,48%	6,25%	56,76%	85,71%
		<i>J'ai amélioré mes compétences sociales, linguistiques et culturelles</i>	82,14%	76,00%	100,00%	86,96%	56,25%	89,19%	85,71%
		<i>J'ai expérimenté et développé de nouvelles pratiques d'apprentissage ou méthodes d'enseignement</i>	71,43%	52,00%	100,00%	60,87%	62,50%	56,76%	71,43%
		<i>J'ai renforcé la coopération avec l'organisme partenaire</i>	100,00%	96,00%	100,00%	100,00%	93,75%	97,30%	100,00%
STT	IN	<i>J'ai amélioré ma satisfaction au travail</i>					100,00%		66,67%
		<i>J'ai amélioré mes compétences en langues étrangères</i>					0,00%		66,67%
		<i>J'ai amélioré mes compétences sociales, linguistiques et culturelles</i>					57,14%		66,67%
		<i>J'ai augmenté mes opportunités de carrière et d'emploi</i>					14,29%		50,00%
		<i>J'ai expérimenté et développé de nouvelles pratiques d'apprentissage ou méthodes d'enseignement</i>					0,00%		83,33%
		<i>J'ai renforcé la coopération avec l'organisme partenaire</i>					100,00%		100,00%
STT	OUT	<i>J'ai amélioré ma satisfaction au travail</i>	57,14%	83,33%		87,50%	100,00%	100,00%	100,00%
		<i>J'ai augmenté mes opportunités de carrière et d'emploi</i>	14,29%	66,67%		25,00%	25,00%	42,86%	28,57%
		<i>J'ai amélioré mes compétences en langues étrangères</i>	100,00%	50,00%		87,50%	0,00%	42,86%	28,57%
		<i>J'ai amélioré mes compétences sociales, linguistiques et culturelles</i>	85,71%	83,33%		100,00%	100,00%	100,00%	71,43%
		<i>J'ai expérimenté et développé de nouvelles pratiques d'apprentissage ou méthodes d'enseignement</i>	28,57%	66,67%		25,00%	100,00%	42,86%	42,86%

	<i>J'ai renforcé la coopération avec l'organisme partenaire</i>	57,14%	66,67%		75,00%	100,00%	85,71%	100,00%
	<i>J'ai amélioré ma satisfaction au travail</i>	57,14%	83,33%		87,50%	100,00%	100,00%	100,00%
	<i>J'ai amélioré mes compétences en langues étrangères</i>	100,00%	66,67%		25,00%	0,00%	42,86%	28,57%
	<i>J'ai amélioré mes compétences sociales, linguistiques et culturelles</i>	85,71%	50,00%		87,50%	100,00%	42,86%	71,43%
	<i>J'ai augmenté mes opportunités de carrière et d'emploi</i>	14,29%	83,33%		100,00%	25,00%	100,00%	28,57%
	<i>J'ai expérimenté et développé de nouvelles pratiques d'apprentissage ou méthodes d'enseignement</i>	28,57%	66,67%		25,00%	100,00%	42,86%	42,86%
	<i>J'ai renforcé la coopération avec l'organisme partenaire</i>	57,14%	66,67%		75,00%	100,00%	85,71%	100,00%

ANNEXE 4 – Projets Erasmus déposés par l'USMB et réseaux de coopération mis en œuvre



ANNEXE 5 – SUIVI DES CANDIDATURES ERASMUS+ KA 107 (MIC) DE L'USMB**Indicateur 2 : candidatures MIC USMB et subventions obtenues**

<i>Année</i>	<i>Candidature pays</i>	<i>Etablissements</i>	<i>Subventionné : OUI/NON</i>	<i>Note obtenue</i>	<i>Montant subvention demandée</i>	<i>Montant subvention obtenue</i>	<i>Nb mobilités financées</i>	<i>Nb mobilités réalisées</i>	
2015	RUSSIE	ISU	OUI	70/100	124 031 €	22 974 €	3	6	
	MAROC		NON	55/100		-	-	-	
	BRESIL		NON	54/100		-	-	-	
	CANADA		NON	58/100		-	-	-	
2016	RUSSIE	ISU / NSU / KIAM	OUI	93/100	127 290 €	127 290 €	13	15	
	CANADA	UQTR / LAVAL / SHERBROOKE / UQAC	OUI	88/100			22	21	
	LAOS	UNL	OUI	90/100			7	7	
2017	JAPON	HYOGO / KAGAWA / TOKYO	OUI	93/100	258 370 €	109 010 €	14	16	
	CANADA	UQTR / UQAC / SHERBROOKE	OUI	92/100			8	10	
	LAOS	UNL	OUI	90/100			8	9	
	VIETNAM		NON	84/100			-	-	-
	RUSSIE		NON	85/100			-	-	-
2018	RUSSIE	ISU / NSU / TUSUR	OUI	89/100	561 615 €	284 015 €	15		
	UKRAINE	DONESTK / KIEV / TARAS SHEVCHENKO / SUMY	OUI	88/100			29		
	VIETNAM	TDTU / HCMUS	OUI	91,5/100			9		
	BURKINA FASO	ZIE	OUI	90,5/100			12		
	ARGENTINE	CUYO / SAN JUAN	OUI	96/100			11		
	AUSTRALIE		NON	86/100			-	-	-
	LAOS		NON	82,5/100			-	-	-
	CANADA		NON	80/100			-	-	-
JAPON		NON	87,5/100	-	-	-			

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

2019	BURKINA FASO	2IE	OUI	96/100	692 150 €	147 050 €	10	
	SENEGAL	UCAD / UGB	OUI	85/100			23	
	LAOS		NON	91/100		-	-	-
	CANADA		NON	84/100		-	-	-
	JAPON		NON	89/100		-	-	-
	COREE		NON	80/100		-	-	-
	AUSTRALIE		NON	82/100		-	-	-

ANNEXE 6 – INDICATEURS DE PARTICIPATION SEMAINES INTERNATIONALES USMB

édition	<i>Participation étudiants par campus (inscriptions conférences sur la mobilité)</i>				<i>Participation partenaires (partner days)</i>			
	Jacob	Bourget	Annecy	TOTAL	nb d'indiv	nb d'êts	nb de pays	remarques
2015	610	410	550	1570	50	30	14	
2016	374	278	286	938	40	34	15	
2017	540	380	320	1240	67	47	28	
2018	495	555	514	1564	23	18	11	<i>campus tour</i>
2019	240	369	244	853	42	38	21	

ANNEXE 7 – PROGRAMME DE FORMATION DES PERSONNELS USMB A L'INTERNATIONAL



FORMATION DES PERSONNELS de l'USMB en lien avec les relations internationales [CATALOGUE]

Ateliers de formation et cours de langues dispensés au 1er semestre 2018-2019

Contact général : Direction.Dri@univ-smb.fr

PROGRAMME DES ATELIERS 1er semestre 2018/19

MER 17 OCT	Mobilités Erasmus+ hors Europe (MIC) : MONTER UN DOSSIER DE CANDIDATURE POUR UN PROJET DE COOPERATION UNIVERSITAIRE	Page 04
JEU 8 NOV	Mobilités d'enseignement ou de formation à l'international dans le cadre du programme Erasmus+ : COMMENT S'Y PRENDRE POUR PARTIR EN MOBILITE ?	Page 05
VEN 9 NOV	Mobilité internationale des doctorants : COMMENT IDENTIFIER LES BONS PROGRAMMES DE FINANCEMENT DES MOBILITES ?	Page 06
JEU 15 NOV	L'INTERNATIONAL ET L'INTERCULTURALITE pendant les études supérieures : un + pour l'insertion professionnelle des jeunes	Page 07
LUN 3 DEC	Colloques, écoles d'été, programmes intensifs ou autres événements à caractère international - COMMENT MONTER UN EVENEMENT D'ENVERGURE DE MANIERE SIMPLE ET EFFICACE ?	Page 08
JEU 13 DEC	LES PROJETS DE COOPERATION INTERNATIONALE DU PROGRAMME ERASMUS+ KA2 : partenariats stratégiques, masters conjoints, projets de renforcement des capacités, etc.	Page 09
MAR 22 JAN	DIVERSITE ET ACCOMPAGNEMENT : Développement des compétences interculturelles	Page 10

ATELIER DE FORMATION

Mobilités Erasmus+ hors Europe (MIC) : MONTER UN DOSSIER DE CANDIDATURE POUR UN PROJET DE COOPERATION UNIVERSITAIRE

MER 17 OCT

Vous avez un projet de coopération universitaire avec un (ou plusieurs) établissement(s) étranger(s) situé(s) en dehors des pays européens signataires de la Charte Erasmus+ ? Le dispositif de bourses de mobilité du programme Erasmus+ étendu au reste du monde (*Mobilités internationales de crédits - MIC*) peut vous permettre de financer une partie de votre projet.

Vous pouvez solliciter différents types de bourses pour :

- des mobilités d'études IN et OUT destinées à des étudiants en échange (mobilités d'un semestre ou d'une année),
- des mobilités d'enseignement IN et OUT destinées à des enseignants (mobilités courtes, généralement 1 ou 2 semaines max.),
- des mobilités de formation IN et OUT destinées à des personnels enseignants ou administratifs (mobilités courtes, généralement entre 1 semaine et 1 mois).

Le prochain appel à candidatures sera lancé prochainement et les projets devront être soumis à la fin janvier 2019 (date à confirmer) sous forme d'un formulaire pdf unique envoyé depuis la Présidence USMB. Il est donc important que la coordination soit optimale afin de garantir le maximum de chances aux projets.

- Public cible : personnels administratifs ou enseignants et enseignants-chercheurs souhaitant participer au développement de l'internationalisation des formations.
- Date de la formation : mercredi 17 octobre 2018
- Durée : 3 heures (de 9h à 12h)
- Lieu : Marcoz - salle à confirmer
- Atelier animé par : Emilie VIRET-THASINIPHONE (DRI)

Contenu général :

- rappel de la stratégie d'internationalisation de l'USMB ;
- présentation du programme Erasmus+ MIC ;
- analyse de la composition du dossier type de candidature ;
- aide à la rédaction des projets.

POUR VOUS INSCRIRE :
formulaire à télécharger et transmettre à cellule-formation@univ-smb.fr

ATELIER DE FORMATION

Mobilités d'enseignement ou de formation à l'international dans le cadre du programme Erasmus+ : COMMENT S'Y PRENDRE POUR PARTIR EN MOBILITE ?

JEU 8 NOV

Parmi les possibilités qui s'offrent à vous pour internationaliser votre profil professionnel, vous avez chaque année grâce au programme Erasmus+ la possibilité d'effectuer une mobilité d'enseignement ou de formation à l'étranger. Profitez-en !

L'Université Savoie Mont Blanc dispose de plusieurs types de bourses à cette fin :

- Bourses pour mobilité d'enseignement destinées à des enseignants (mobilités courtes, généralement 1 ou 2 semaines max., 8h min. d'enseignement par semaine),
- Bourses pour mobilités de formation destinées à des personnels enseignants ou administratifs (mobilités courtes, généralement entre 1 semaine et 1 mois).

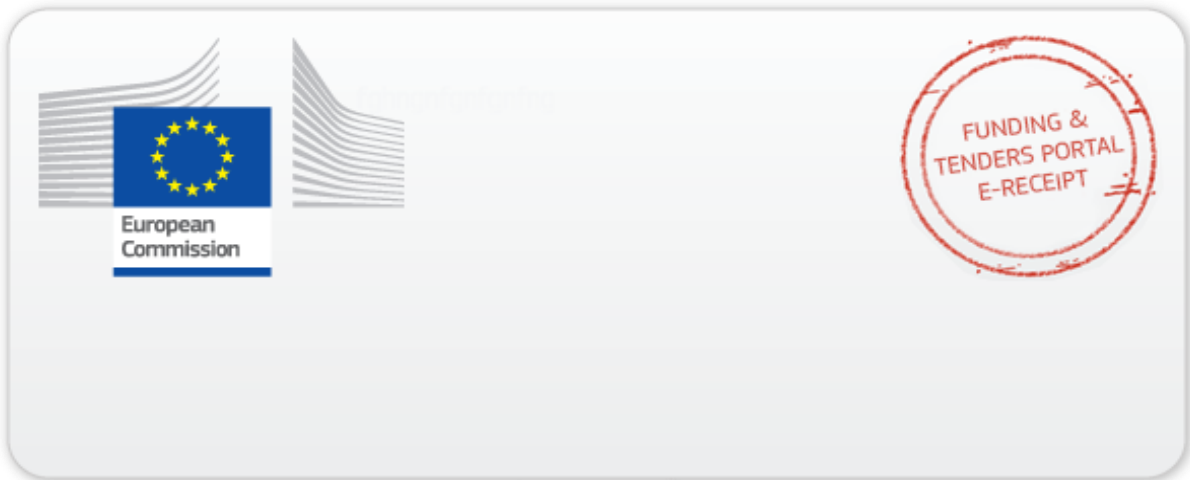
Deux appels à candidatures sont généralement lancés chaque année, l'un en septembre, l'autre en janvier. Préparez-vous dès maintenant pour le prochain appel !

- Public cible : personnels administratifs ou enseignants et enseignants-chercheurs souhaitant effectuer une période de mobilité à l'international.
- Date de la formation : jeudi 8 novembre 2018
- Durée : 2 heures (de 14 h à 16h)
- Lieu : Marcoz - salle à confirmer
- Atelier animé par : Nadine MARMIN (DRI)

POUR VOUS INSCRIRE :
formulaire à télécharger et transmettre à cellule-formation@univ-smb.fr

<p>UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC</p> <p>ATELIER DE FORMATION</p> <p>Mobilité internationale des doctorants : COMMENT IDENTIFIER LES BONS PROGRAMMES DE FINANCEMENT DES MOBILITÉS ?</p> <p>VEN 9 NOV</p> <p>Dans le cadre de la Journée des Doctorants organisée par l'Ecole Doctorale SISEO qui aura lieu le vendredi 9 novembre 2018 sur le campus de Jacob-Bellecombette, deux ateliers sur l'international seront organisés.</p> <p>Ceux-ci viseront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mieux faire connaître aux doctorants la stratégie d'internationalisation de l'USMB ainsi que les différentes opportunités de financement d'une mobilité internationale. Leur indiquer les différentes démarches à accomplir pour pouvoir partir à l'étranger. Leur faire bénéficier de quelques retours d'expériences issus de doctorants et post-doctorants ayant effectué une mobilité récemment. <ul style="list-style-type: none"> Public cible : doctorants USMB (prioritairement ceux de l'ED SISEO) Date de la formation : vendredi 9 novembre 2018 Durée : 1h15 par session (1ère session de 13h30 à 14h45 / 2ème session de 15h15 à 16h30) Lieu : Jacob-Bellecombette - salle à confirmer Atelier animé par : Angélique Breuillot (Doctorante IREGE), Emilie Viret-Thasiniphone (DRI) et Morgane MAZERON (DRED) 	<p>UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC</p> <p>ATELIER DE FORMATION</p> <p>L'INTERNATIONAL ET L'INTERCULTURALITÉ pendant les études supérieures : UN + POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES</p> <p>JEU 15 NOV</p> <p>Dans le cadre de la journée d'échanges lycées-universités organisée par l'Université Savoie Mont Blanc (USMB), nous accueillerons le 15 novembre 2018 sur le domaine universitaire d'Anney près de 200 enseignants du secondaire de l'académie de Grenoble des départements de Savoie et Haute-Savoie dans le cadre d'une journée d'information sur l'université.</p> <p>L'objectif de cette journée : apporter une vision actualisée de l'université et mieux faire connaître son fonctionnement aux équipes éducatives qui côtoient quotidiennement les futurs bacheliers pour les préparer à leur choix d'orientation qui arrivera très vite dans leur année de terminale.</p> <p>Déroulé de la journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> une plénière présidée par les vice-présidents et dont l'objectif est de donner les informations générales indispensables sur les évolutions institutionnelles de l'université. des ateliers qui ont vocation à présenter des informations transversales et inter-universitaires. des ateliers à choisir l'après midi qui apportent un éclairage sur des formations de chaque université. <p>Parmi des ateliers de l'après-midi, nous vous proposons un atelier sur l'international et l'interculturalité qui vous permettra de mieux appréhender l'impact de l'internationalisation sur l'insertion professionnelle des jeunes. Prioritairement destiné aux personnels des établissements d'enseignement secondaire, les personnels de l'USMB intéressés par cette problématique pourront également participer à cet atelier (dans la limite des places disponibles).</p> <ul style="list-style-type: none"> Public cible : chefs d'établissements, professeurs du second degré, psychologues de l'éducation nationale, CPE, documentalistes et autres personnels de l'éducation nationale Date de la formation : jeudi 15 novembre 2018 Durée : de 13h30 à 15h00 Lieu : Campus d'Anney, Polytech salle C204 Atelier animé par : Paul Jones (chargé de mission langues USMB)
<p>POUR + D'INFORMATIONS</p> <p>angelique.breuillot@univ-smb.fr</p> <p>6</p>	<p>POUR + D'INFORMATIONS</p> <p>llu@univ-smb.fr</p> <p>7</p>
<p>UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC</p> <p>ATELIER DE FORMATION</p> <p>Colloques, écoles d'été, programmes intensifs ou autres événements à caractère international : COMMENT MONTER UN ÉVÉNEMENT D'ENVERGURE DE MANIÈRE SIMPLE ET EFFICACE ?</p> <p>LUN 3 DEC</p> <p>Vous avez pour projet de monter un événement de type école d'été, programme intensif, colloque ou séminaire de recherche et comptez accueillir dans ce cadre un certain nombre d'étudiants ou de partenaires internationaux ?</p> <p>Pour ce faire, vous devez prendre en considération plusieurs éléments incontournables :</p> <ul style="list-style-type: none"> Combien de temps est-ce que cela va prendre d'organiser un tel événement ? Comment gérer facilement les aspects logistiques (transports, hébergement, repas, réservation des salles de conférence...)? Quel modèle économique imaginer pour cet événement ? Comment réaliser des supports de communication simples et efficaces ? Comment gérer les inscriptions ? <p>La Direction des Relations Internationales de l'Université Savoie Mont Blanc organise régulièrement des événements de ce type et vous propose de partager avec vous ses retours d'expérience afin d'imaginer le modèle qui conviendrait le mieux à l'événement que vous avez en tête.</p> <ul style="list-style-type: none"> Public cible : personnels administratifs ou enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs souhaitant participer au développement de l'internationalisation de l'établissement. Date de la formation : lundi 3 décembre 2018 Durée : 4 heures (de 8h30 à 12h30) Lieu : Marcoz - salle à confirmer Atelier animé par : Emilie VIRET-THASINIPHONE et Célia MERIAS (DRI) 	<p>UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC</p> <p>ATELIER DE FORMATION</p> <p>Les projets de coopération internationale du programme Erasmus+ : PARTENARIATS STRATÉGIQUES, MASTERS CONJOINTS, RENFORCEMENT DES CAPACITÉS, ETC.</p> <p>JEU 13 DEC</p> <p>Vous êtes enseignant/enseignant-chercheur et vous souhaitez mettre en place des projets de formation innovants en collaboration avec des partenaires européens et internationaux ? Vous souhaitez mieux comprendre les dispositifs de coopération Erasmus+ ?</p> <p>Venez rencontrer des collègues spécialisés sur les Masters Conjointes Erasmus Mundus, les Partenariats stratégiques et les Capacity Building (ex-Tempus) qui partageront avec vous leur expérience sur le montage et le suivi de projets européens Erasmus+ KA2.</p> <p>L'objectif de cet atelier est de former les participants aux règles administratives, financières et scientifiques liées au dépôt et à la conduite de projets européens Erasmus+ KA2.</p> <p>Contenu de l'atelier :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rappel de la stratégie d'internationalisation de l'USMB. Présentation spécifique de chaque programme de financement et de ses règles spécifiques. Présentation détaillée et illustrée des formulaires de candidature électronique. Présentation des règles financières et exemples de budgets. <ul style="list-style-type: none"> Public cible : personnels administratifs ou enseignants souhaitant participer au développement de l'internationalisation des formations. Date de la formation : jeudi 13 décembre 2018 Durée : 4 heures (de 9h00 à 13h00) Lieu : Marcoz - salle à confirmer Atelier animé par : Célia MERIAS (DRI)
<p>POUR VOUS INSCRIRE :</p> <p>formulaire à télécharger et transmettre à cellule-formation@univ-smb.fr</p> <p>8</p>	<p>POUR VOUS INSCRIRE :</p> <p>formulaire à télécharger et transmettre à cellule-formation@univ-smb.fr</p> <p>9</p>

 <p>ATELIER DE FORMATION</p> <p>DIVERSITE ET ACCOMPAGNEMENT : Développement des compétences interculturelles</p> <p>MAR 22 JAN</p> <p>Optimiser les relations entre des personnes et des équipes issues d'origine diverses afin de développer leur performance commune, tel est l'enjeu de la gestion de la diversité. Eu égard aux coopérations internationales et transdisciplinaires croissantes, préparer les diplômés à agir dans un monde du divers est ainsi devenu un enjeu clef pour les acteurs de la formation. Permettre à des groupes d'apprenants d'apprendre en diversité pose néanmoins pour les formateurs la question des moyens à mettre en œuvre pour faire de cette diversité un levier d'apprentissage et de développement des compétences.</p> <p>Vu ce défi, l'USMB propose une formation de formateurs sur le sujet de la diversité et le développement des compétences interculturelles. La formation sera dispensée et animée par Florence Duchêne-Lacroix, co-fondatrice de NovaTris, le centre de compétences transfrontalières de l'Université de Haute Alsace.</p> <p>La journée de formation sera organisée en deux volets :</p> <ol style="list-style-type: none"> Tout d'abord, une conférence abordera les enjeux humains en jeu dans un groupe divers et présentera la méthode d'accompagnement développée et mise en œuvre au sein de NovaTris ; Ensuite une formation qui suivra la conférence permettra une mise en lumière pratique des aspects abordés auparavant en conférence et répondra aux objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> gérer la diversité (des étudiants) dans le cadre de la formation, acquérir les outils nécessaires à sensibiliser les étudiants et leur apprendre à travailler dans un contexte multiculturel. <p>Public cible : personnels enseignants souhaitant participer au développement de l'internationalisation des formations. Date de la formation : mardi 22 janvier 2019 Durée : 1 journée Lieu : Le Bourget-du-Lac – salle à confirmer Atelier animé par : Florence Duchêne-Lacroix (Co-fondatrice et directrice (2012-2017) de NovaTris, coordinatrice actuelle de la transformation pédagogique ELAN), Amy Church-Morel (enseignant-chercheur à l'IAE/IRGEE), le département APPRENDRE et La Direction des Relations Internationales.</p> <p>+ D'INFORMATIONS  amy.chuch-morel@univ-smb.fr 10</p>	 <p>COURS DE LANGUES</p> <p>COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE) à destination des doctorants internationaux ou des professeurs invités à l'USMB</p> <p>LUN 10 SEP → VEN 21 DEC LUN 7 JAN → VEN 19 AVR</p> <p>1er semestre 2018/19 2ème semestre 2018/19</p> <p>Le centre de langue française de l'USMB (« ACCENTS ») offre la possibilité à tous les doctorants internationaux et professeurs invités à l'USMB de suivre gratuitement des cours du soir de renforcement de leurs compétences en français.</p> <p>Ce programme consiste en une formation extensive semestrielle de 45h (2 x 2h par semaine) fondée sur des enseignements de langue française couvrant les 6 niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).</p> <p>Ouvert à toute personne souhaitant acquérir des compétences en français, il vise à faire découvrir la langue et la culture françaises mais également, pour les niveaux intermédiaires à avancés, à préparer aux études universitaires françaises en combinant pratique de la langue et immersion disciplinaire progressive. Il permet l'obtention d'un certificat universitaire et de 4 ECTS.</p> <p>Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) comporte 6 niveaux :</p> <table border="1"> <tr> <td colspan="2">A Utilisateur élémentaire</td> <td colspan="2">B Utilisateur indépendant</td> <td colspan="2">C Utilisateur expérimenté</td> </tr> <tr> <td>A1</td><td>A2</td> <td>B1</td><td>B2</td> <td>C1</td><td>C2</td> </tr> <tr> <td>Introductif ou découverte</td> <td>Intermédiaire ou de survie</td> <td>Niveau seuil</td> <td>Avancé ou indépendant</td> <td>Autonome</td> <td>Maîtrise</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> Si vous n'avez aucune connaissance de la langue française, vous serez automatiquement inscrit dans le niveau A1. Si vous avez déjà des connaissances de la langue française et que votre niveau a déjà été attesté par un diplôme ou une certification (telle que le DELF-DALF ou le TCF), vous serez positionné sur le niveau correspondant. (par exemple, si vous avez le DELF B1, vous serez placé dans le groupe B2). Si vous avez déjà des connaissances de la langue française mais que vous ne savez pas vraiment quel est votre niveau, vous passerez un test de positionnement à votre arrivée à l'USMB et serez placé dans le niveau correspondant. <p>Attention : les groupes de niveaux sont ouverts sous réserve d'un nombre minimal de participants.</p> <p>Pour information, ces cours sont actuellement accessibles sur les campus d'Annecy et de Jacob-Bellecombette.</p> <p>POUR VOUS INSCRIRE :  accents@univ-smb.fr [tél.: +33 (0)4 79 75 84 14] 11</p>	A Utilisateur élémentaire		B Utilisateur indépendant		C Utilisateur expérimenté		A1	A2	B1	B2	C1	C2	Introductif ou découverte	Intermédiaire ou de survie	Niveau seuil	Avancé ou indépendant	Autonome	Maîtrise
A Utilisateur élémentaire		B Utilisateur indépendant		C Utilisateur expérimenté															
A1	A2	B1	B2	C1	C2														
Introductif ou découverte	Intermédiaire ou de survie	Niveau seuil	Avancé ou indépendant	Autonome	Maîtrise														
 <p>COURS DE LANGUES</p> <p>COURS DE LANGUES ÉTRANGÈRES (italien, espagnol, allemand, chinois, japonais et russe) pour les personnels du campus d'Annecy</p> <p>LUN 24 SEP → VEN 21 DEC LUN 7 JAN → VEN 30 MAR</p> <p>1er semestre 2018/19 2ème semestre 2018/19</p> <p>Le Pôle Langues est un service de l'IUT d'Annecy qui coordonne les différentes activités linguistiques de l'établissement à l'échelle du site annecien. Sa mission principale est de proposer plusieurs langues vivantes en option en plus du cursus suivi par les étudiants.</p> <p>Les langues vivantes ci-après sont proposées par le Pôle Langues aux étudiants au début de chaque année universitaire aux niveaux « débutant » et « non-débutant » (sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits) :</p> <ul style="list-style-type: none"> allemand, chinois, espagnol, italien, japonais, russe. <p>Les cours de niveau « débutant » offrent la possibilité de commencer une nouvelle langue à ceux qui le souhaitent.</p> <p>La formation a lieu dans les locaux de l'IUT d'Annecy de 18h à 19h45, et le participant suit un total de 21h de cours par semestre (12 séances de 1h45). Cette formation a lieu de fin septembre à fin décembre pour 1er semestre et de début janvier jusqu'à fin mars pour le 2ème semestre.</p> <p>A partir de cette année 2018-19, ces cours auparavant réservés aux étudiants seront également ouverts aux personnels pour un nombre limité de places et seront soumis à une pré-évaluation du niveau de maîtrise de la langue demandée.</p> <p>Les cours pourront être suivis soit à titre personnel soit dans le cadre de l'emploi occupé après validation par le supérieur hiérarchique et étude du besoin notamment au travers des remontées issues des entretiens professionnels partie formation.</p> <p>POUR VOUS INSCRIRE :  pole-langues.iut-acy@univ-smb.fr 12</p>	 <p>FICHE PRATIQUE</p> <p>COMMENT EFFECTUER UNE PÉRIODE DE FORMATION DANS UNE UNIVERSITÉ OU ENTREPRISE ÉTRANGÈRE ?</p> <p> Le programme Erasmus+ offre à tous les personnels de l'établissement la possibilité de participer à une formation ou à un séjour en immersion dans une université étrangère. Cela peut être une excellente opportunité pour découvrir de nouvelles manières de travailler et pour développer vos compétences internationales.</p> <p>Comment trouver une université d'accueil ? Pour trouver une université d'accueil, vous pouvez :</p> <ul style="list-style-type: none"> contacter directement les établissements que vous avez identifiés comme étant particulièrement avancés sur un point qui vous intéresse en priorité, Ou consulter la liste des « staff weeks » organisées en Europe dans les mois à venir (ici : http://staffmobility.eu/staff-week-search) <p>Comment candidater à une aide financière (bourse Erasmus+ STT) ? Des bourses de mobilité (bourses Erasmus STT) sont généralement disponibles à l'USMB pour vous aider à financer votre voyage et votre séjour à l'étranger. Deux appels à candidatures sont lancés chaque année.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les demandes du 1^{er} appel à candidature 2018/19 seront examinées lors de la Commission des Relations Internationales (CORI) du 5 octobre 2018. Toutes les demandes doivent également être validées par la composante de rattachement avant transmission à la DRI. Les demandes du 2^{ème} appel à candidature 2018/19 seront examinées à la CORI du 25 janvier 2019. Elles doivent également être validées par la composante de rattachement avant transmission à la DRI. <p>→ En savoir plus ici : https://www.univ-smb.fr/international/partir-a-letranger/personnels/erasmus-mobilite-de-lenseignement-superieur/</p> <p>Comment obtenir un financement pour ses frais de formation (le cas échéant) ? La bourse Erasmus STT ne permet pas de couvrir d'éventuels frais de formation ou d'inscription. Si vous souhaitez que votre formation puisse être prise en charge par l'USMB, vous adresser à la cellule formation de la DRH de l'USMB <<cellule-formation@univ-smb.fr>. Un conseil : anticipez et transmettez votre dossier bien avant la date de votre départ en mobilité !</p> <p>CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC La Région Auvergne-Rhône-Alpes Erasmus+</p>																		



This electronic receipt is a digitally signed version of the document submitted by your organisation. Both the content of the document and a set of metadata have been digitally sealed.

This digital signature mechanism, using a public-private key pair mechanism, uniquely binds this eReceipt to the modules of the Funding & Tenders Portal of the European Commission, to the transaction for which it was generated and ensures its full integrity. Therefore a complete digitally signed trail of the transaction is available both for your organisation and for the issuer of the eReceipt.

Any attempt to modify the content will lead to a break of the integrity of the electronic signature, which can be verified at any time by clicking on the eReceipt validation symbol.

More info about eReceipts can be found in the FAQ page of the Funding & Tenders Portal.

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/support/faq>